

DOCUMENT EXPLICATIF

Nous voulons, ci-après, vous présenter un document présentant l'information essentielle du projet. Les délégués de Solidarité de l'Unité Administrative, de même que les Représentants du Réseau Mariste de Solidarité Internationale, l'ont déjà reçu.

INICIATIVE GÉNÉRALE : C'est une initiative de l'Administration générale, fruit aussi de l'exemple de certaines Unités administratives, pour répondre à la situation de crise humanitaire qui se vit dans certains lieux de l'Institut mariste.

L'initiative a été approuvée par le Conseil général, lors de la session plénière de juin 2020, sous le titre « **FONDS DE LA FAMILLE MARISTE GLOBALE POUR URGENCES HUMANITAIRES** », et il comprend 3 parties :

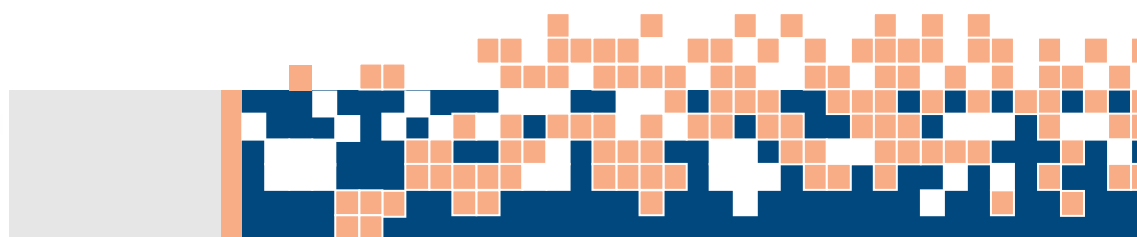
1.- **FMSI**. Développement de projets, avec des **donateurs externes**, afin de répondre à des besoins concrets. Dans plusieurs Unités Administratives, en effet, on a développé des initiatives de ce style grâce à des ONG et/ou autres Associations-Fondations, intégrées dans le Réseau Mariste de Solidarité Internationale (RMSI). Merci pour le travail réalisé.

2.- **Fonds de l'Administration générale**. Créé à la Maison général, en collaboration avec les Unités Administratives, afin de répondre à des **mini-projets**. Les Provinces et Districts sont appelés à y participer de deux façons :

- A) Présentation, de la part des Unités Administratives, de micro-projets pour recevoir une aide de Rome (jusqu'à 15.000€, et avec la possibilité de renouveler cette aide). Des petits projets simples à élaborer et à justifier (voir les annexes 1 et 2). Ils sont envoyés aux frères Ken et Ángel Diego. Un groupe de 3 frères du Conseil général procède à leur **approbation**.
- B) Don économique, de la part des Unités Administratives, à ce Fonds. Chaque Conseil provincial peut y faire son apport. Grâce à ces dons, on répondra aux projets qui seront envoyés (paragraphe A).

Un fond pour répondre à des « **Urgences humanitaires** » de première nécessité, présentes et futures (nourriture, eau potable, matériel sanitaire, médicaments, matériel de refuge). Ce peuvent être des situations découlant de la pandémie ou d'autres circonstances (séismes, guerres...). Ce peuvent être des projets mis en place directement par les Maristes, ou dans des projets proches (autres congrégations, institutions... qui travaillent dans la même ligne).

3) **Campagne dans les Œuvres, Communautés, Groupes de Laïcs Maristes**. Encouragé par le Secrétariat de Solidarité, avec la collaboration du Département de Communication et FMSI, et ouvert à la collaboration de **tous les Maristes de Champagnat**. On veut également



collaborer avec les autres départements de l'Administration générale, afin de leur donner la plus grande diffusion possible.

PROJETS : Avant de continuer avec ce troisième point, nous ouvrons une parenthèse pour expliquer l'information sur les Projets, communs aux points 2 et 3.

Qui envoie les projets à l'Administration générale pour son approbation? Les frères Provinciaux ou Supérieurs de District. Les personnes chargées de la solidarité pourraient aider à la rédaction et à la justification, mais ils devront être signés par les Provinciaux.

Les **modèles de demande** et la **justification** sont **très simples** à remplir. Que cela ne soit pas un empêchement. Il en sera ainsi pour tous ceux qui relèvent de l'Administration générale. Ceux qui cheminent via FMSI et autres ONG ou Associations devront ajuster aux exigences fixées par ces organismes.

Les Unités Administratives qui le désirent pourront assumer directement l'un ou l'autre des projets adressés à l'Administration générale. Pour cela, il suffit de se mettre en contact avec le Secrétariat de Solidarité.

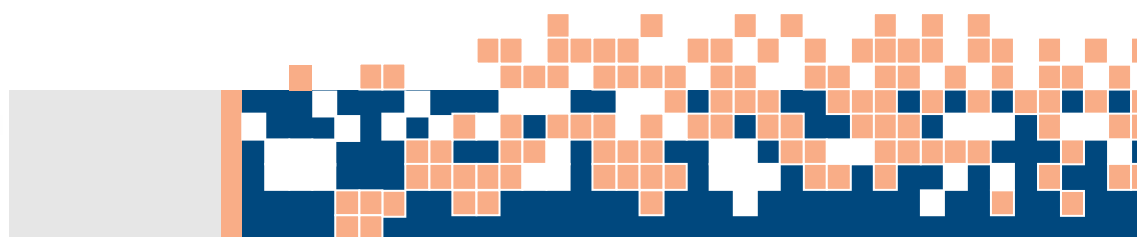
Nous nous référons à des projets **qui n'ont pas été déjà pris en charge** par des donateurs externes et/ou autres entités. Ils peuvent être à la foi des **projets Maristes** ou des projets, bien qu'ils ne soient pas Maristes, sont **en lien** quelqu'une de nos présences.

La **collecte de fonds** peut se faire via les Administrations provinciales, si c'en est décidé ainsi dans les Provinces. Dans ce cas, il convient d'en parler préalablement avec le frère Provincial ou le Supérieur de District. Cela peut aussi se faire via FMSI : dans ce cas, nous présentons l'information dans le dépliant.

Si cela se fait par le biais d'une autre ONG, il est important de préciser comment cela doit se faire. Si tel est le cas, nous vous demandons de nous le communiquer, afin que nous puissions en prendre connaissance et le diffuser ensuite dans le sens de la Famille Mariste Mondiale.

Si le besoin se continue, on pourra présenter à nouveau le projet pour répondre à une situation semblable.

Les projets qui sont envoyés à l'Administration générale, et qui sont approuvés, seront financés avec les fonds obtenus directement par l'Administration générale (point 2) ou par le biais de ceux obtenus par la Campagne (point 3).



CAMPAGNE : Une initiative qui vise à répondre à 2 objectifs principaux, et où la manière de participer est valorisée par chaque Unité administrative, en fonction de ses possibilités et de ses ressources :

- Continuer à développer une conscience solidaire, chez tous les Maristes de Champagnat, dans une perspective de Famille Globale, afin de répondre aux besoins émergents de notre temps.
- Aider des Projets Humanitaires, grâce à une levée de fonds, qui répondent à des besoins engendrés par des urgences humanitaires (conséquences de la COVID-19 ou d'autres circonstances).

Dates : Début en septembre 2020, jusqu'en août 2021. Au besoin, on pourra étendre davantage. Cela ne signifie pas que la campagne faille durer tout ce temps. Chaque Province et œuvre ou communauté s'organisent.

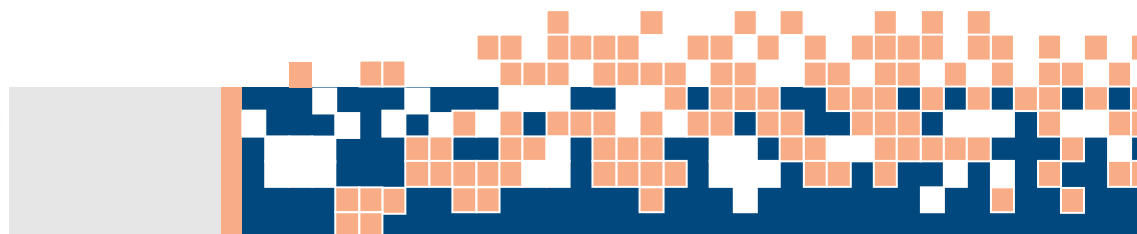
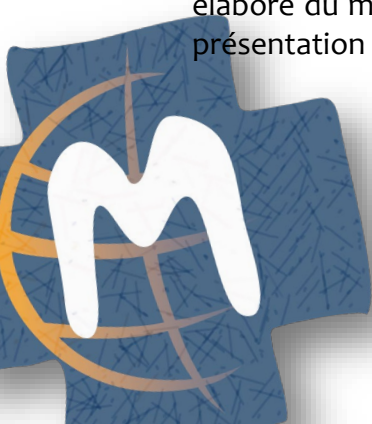
Adressée à TOUS les membres de la **Famille Mariste**, dans tous les milieux du monde : frères et laïcs, enfants et adultes, éducateurs et collaborateurs, familles...

Il existe peut-être des initiatives dans ce sens. S'il en est ainsi, nous pouvons être aussi « Famille Mariste Globale » en partageant ce que nous faisons déjà, sans avoir besoin de créer de nouvelles activités. Il existe une « **table** » pour compléter ces actions qui sont déjà en marche, ou celles que nous avons pensé développer ces derniers mois. Nous pouvons avoir une connaissance globale de tout ce que, comme Maristes, nous réalisons à travers le monde.

Il est important **d'être créatifs, dans la liberté de chacun, et en tenant compte de la réalité concrète** que nous vivons. L'Institut est présent dans 80 pays, c'est là une immense richesse quant aux manières de travailler et aux sensibilités. Ce qui nous unit, c'est le désir de répondre aux appels du XXII^e Chapitre général. **Liberté** de nous unir au projet selon les possibilités et en développant le sentiment de Famille Globale (participer à toutes ses phases, seulement à certaines, développer certains points partiellement, envoyer des informations sur ce qui est déjà en cours de développement...).

La collaboration peut se faire via des ONG, des Associations-Fondations, d'autres groupes organisés, via les communautés et les groupes d'éducateurs, via l'implication des enfants, des jeunes, de leurs familles...

Matériels : Le Secrétariat de Solidarité, avec l'aide du Département de Communication, a élaboré du matériel que l'on fait parvenir aux délégués. Un logo, un dépliant, une lettre de présentation et une prière sont quelques-uns des documents dont on peut disposer.



ANNEXES JUSQU'À MAINTENANT : Il existe une série d'annexes, fournies aux délégués de Solidarité et aux responsables de la RMSI qui peuvent être utilisées. Elles seront aussi disponibles sur le Web de l'Institut (<https://champagnat.org/fr/fonds/>) :

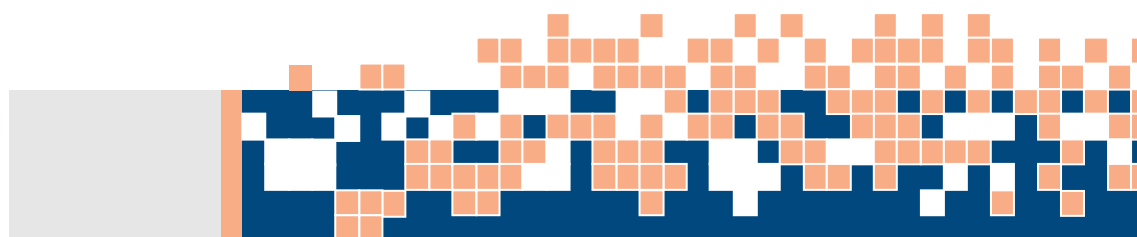
- Annexe 1 : Formulaire de Demande de Projets : très simple à remplir. Il doit être signé par le frère Provincial ou le Supérieur de District.
- Annexe 2 : Formulaire de Justification des Projets : facile à compléter.
- Annexe 3 : Tableau de collecte d'information : qui nous permet de savoir TOUT ce qui se réalise dans le monde mariste.
- Annexe 4 : Logo du projet. Il peut être utilisé pour l'identification du projet, de même que pour les documents.
- Annexe 5 : Dépliant d'information. Il contient les informations de base du projet.
- Annexe 6 : Lettre de Présentation. Peut être utilisée pour présenter le projet (dans les communautés de frères, les groupes de laïcs, les éducateurs, les jeunes universitaires, dans les salles de classe...
- Annexe 7 : Document explicatif. On y retrouve toute l'information qui nous paraît utile pour lancer l'initiative.
- Annexe 8 : Prière. Elle est pensée pour aider à prier dans la ligne des deux objectifs proposés. Elle est aussi pensée comme motivation dans différents groupes maristes.

FONDEMENT : Nous vous offrons aussi quelques idées sur lesquelles s'appuie cette initiative. De plus, elles peuvent nous servir de motivation générale, pour un temps de prière, pour une explication plus détaillée...

Comme êtres humains, comme chrétiens et comme maristes, nous ne pouvons pas oublier et laisser de côté ceux de nos frères qui se trouvent dans le besoin. La solidarité naît d'un sentiment inclusif de l'autre, de ses besoins, de son développement intégral. La solidarité n'est pas exclusive, mais inclusive. Chacun, nous pouvons développer notre conscience et notre action solidaire d'une manière différente : c'est pour cela que nous disons qu'elle est inclusive. La solidarité ne peut exclure, abandonner, éviter la relation avec l'autre.

Lors de l'Assemblée du Réseau Mariste de Solidarité Internationale, tenue au début de 2018, on a défini la mission et sa vision dans la ligne de cette initiative. Je me permets de rappeler quelques idées qui apparaissent dans les objectifs soulignés : « Une réponse rapide et effective devant les émergences », ou lorsque l'on disait « ... grâce à la collecte de fonds, de mobilisation des ressources humaines... » et également « favoriser une conscience sociale partagée et une éducation à la solidarité transformatrice ». Je pense que ces trois idées répondent parfaitement à l'initiative proposée.

De même, dans le Message du XXII^e Chapitre général, on nous rappelait le sens de la « famille charismatique globale » dans le premier des appels, avec une invitation spécifique à « agir comme un corps global ». Le dernier des appels nous invite à participer à ce type d'initiatives, en répondant « avec audace aux besoins émergents ». Une initiative que chacun de nous pouvons développer de façon créative, ce qui nous est rappelé de différentes façons dans le Message du



Chapitre. Nous, du Secrétariat de Solidarité, nous voulons vous encourager à participer, chacun selon sa réalité concrète.



Quelques Unités Administratives, via les frères Provinciaux ou Supérieurs de District, ont déjà commencé à répondre positivement à l'initiative proposée (en présentant des projets ou avec un apport économique). C'est maintenant à nous, de manière plus concrète, à avancer. Nous savons que certains d'entre vous sont déjà engagés dans des activités qui répondent à l'un ou l'autre des objectifs de cette initiative, d'autres êtes à élaborer un des deux objectifs. Nous sommes aussi conscients que, pour certains, la situation actuelle ne permet pas de mettre sur pied aucun des objectifs proposés.

Dans tous les cas, courage! Nous avons une année devant nous (jusqu'en août 2021) pour arriver à nous joindre à cette initiative, et surtout, à continuer de travailler pour le Royaume et pour les plus défavorisés, grâce à notre vocation Mariste.

Une fois de plus, merci beaucoup pour votre collaboration. Merci pour le travail que vous faites. Nous sommes conscients que nous devons donner une meilleure et une efficace réponse aux besoins émergents de notre temps.

Salutations et chaleureuse accolade en Jésus, Marie et Champagnat.

Fraternellement,

	
F. Francis Lukong	F. Angel Diego García Otaola

À Rome, le 29 septembre 2020

